

FAITE ATTENTION AU TEMPLE D'AUTRUI

1 Corinthiens 6 : 19-20 «19 Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes? 20 Car vous avez été rachetés à un grand prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps et dans votre esprit, qui appartiennent à Dieu. »

L'apôtre nous parle avant tout dans ce chapitre de ceux qui n'auront pas de place dans le royaume de Dieu (v9)

Le péché habituel entraîne à la mort spirituelle, même pour les chrétiens. Personne ne peut vivre dans l'immoralité et espérer hériter le royaume de Dieu

Romains 6 :16 «Ne savez-vous pas qu'en vous livrant à quelqu'un comme esclaves pour lui obéir, vous êtes esclaves de celui à qui vous obéissez, soit du péché qui conduit à la mort, soit de l'obéissance qui conduit à la justice? »

Entant que chrétien, votre corps est la demeure personnelle du Saint-Esprit. Ceci veut dire qu'il est devenu pour le Seigneur, c'est le membre de Christ c'est-à-dire c'est une partie du corps de Christ.

D'où la nécessité de la pureté personnelle dans nos vies et nous mettre en garde contre usage impur de nos corps.

Ainsi, tout croyant devrait faire attention de la façon qu'il gère son corps :

- Ses pensées
- Ses désirs
- Ses actions
- Ses regards (films immoraux)
- Son habillement

Non seulement le corps est le temple du Saint-Esprit, mais nous ne nous appartenons pas à nous-mêmes.

Pourquoi ?

Le verset vingt nous répond :

Dieu nous rachetés a un grand prix (la croix) pour nous rendre libres. Il nous a acquis, il a payé le prix pour cela.

C'est pourquoi nous ne devons plus disposer de nos corps comme nous voulons ou agir comme nous l'entendons.

Ephésiens 2 :10 «Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés en Jésus Christ pour de bonnes œuvres, que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions. »

Ainsi, le corps doit être utilisé pour glorifier Dieu :

- Penser à Christ
- Travailler pour Lui
- Lui rendre témoignage

Tout notre être doit Le glorifier : « corps et esprit qui appartiennent à Dieu

- La partie matérielle => Corps
- La partie immatérielle => esprit, le tout au service de Dieu pour sa gloire

Ephésiens 1 :4 «En lui Dieu nous a élus avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints et irrépréhensibles devant lui, »

Avant la création du monde, Dieu nous avait déjà choisis pour être sien par Christ, afin que nous soyons saints et sans défaut à ses yeux.

Romains 6 :11-13 «11 Ainsi vous-mêmes, regardez-vous comme morts au péché, et comme vivants pour Dieu en Jésus Christ. 12 Que le péché ne règne donc point dans votre corps mortel, et n'obéissez pas à ses convoitises. 13 Ne livrez pas vos membres au péché, comme des instruments d'iniquité; mais donnez-vous vous-mêmes à Dieu, comme étant vivants de morts que vous étiez, et offrez à Dieu vos membres, comme des instruments de justice. »

Nous devons prendre au sérieux la parole de Dieu, en nous considérant comme appartenant à Dieu, mort au péché et vivant pour Dieu dans notre union avec Jésus-Christ.

Notre corps ne doit plus être au service du péché pour faire le mal. Mais nous devons nous offrir tout entier à Dieu pour le Servir.

Gloire et Honneur soient à Jésus-Christ notre Maître.

2021 – Apôtre Jean KAKUDJI